

## De la micro-intervention comme catalyse

Luc Lévesque

Numéro 111, printemps 2012

Espace public

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/66647ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (imprimé)

1923-2764 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lévesque, L. (2012). De la micro-intervention comme catalyse. *Inter*, (111), 62–63.



## DE LA MICRO-INTERVENTION COMME CATALYSE

PAR LUC LÉVESQUE

### Pour une dynamique de partenariat urbain entre le « formel » et l'« informel »

*Hypothèses d'amarrages II*, Dakar, 2011-... SYN- atelier d'exploration urbaine (en collaboration avec l'Institut africain de gestion urbaine [IAGU]<sup>2</sup> et la Commune d'arrondissement de Fann-Point E-Amitié<sup>3</sup>)

Alors qu'en Occident l'espace urbain tend à être relativement sous-utilisé et peu approprié, le contexte d'une ville africaine comme Dakar est sur ce plan très différent. L'occupation du territoire par diverses activités quotidiennes – principalement commerciales – y est intense. Par ailleurs, bien que constituant une part centrale et incontournable de l'économie de la ville, la contribution de cette myriade d'activités citoyennes informelles qui colonise le paysage urbain n'est généralement pas reconnue et valorisée par les acteurs formels de la planification et du pouvoir municipal. L'appropriation informelle – libre et non officiellement autorisée – de l'espace est considérée comme un problème ; elle est tolérée, tout au plus, quand elle n'est pas stigmatisée. Dans un tel contexte, si l'on suit une lecture pragmatiste et inventive de la situation, il est crucial de développer des dispositifs pouvant contribuer à marquer des interfaces plus constructives entre une dynamique d'occupation inéluctable et l'approche urbanistique formelle que tente de développer une administration municipale aux moyens limités. Il se s'agit pas tant ici de viser à formaliser l'activité informelle qui dynamise la ville, mais bien plutôt de chercher à initier des vecteurs de partenariat entre acteurs formels et informels, dans une approche à la fois réaliste et imaginative de l'action urbanistique. Notre hypothèse générale est qu'un mode ultraléger d'intervention est le plus susceptible de mettre en branle une telle dynamique de symbiose urbaine.

### Un cas spécifique : les horticulteurs informels

Parmi les différentes activités informelles occupant l'espace urbain à Dakar, le cas des sites résiduels occupés par des horticulteurs-commerçants est ressorti comme pouvant constituer un terrain particulièrement fertile pour développer de premières expérimentations. Cette observation se lie à une double constatation. On remarque d'abord que la constellation de sites résiduels occupés – sans statuts officiels – par ces horticulteurs forme un ensemble de petites zones très intenses de verdure, formes d'« oasis » qui contrastent fortement avec l'aspect relativement désertique du paysage urbain de Dakar. On constate d'autre part que les différents responsables de l'aménagement municipal (État,

ville et communes) ont beaucoup de peine à entretenir les rares espaces verts publics qui sont sous leur juridiction. Les sites occupés pour fins commerciales par les horticulteurs sont en fait beaucoup plus « verts » et soignés que la plupart des espaces publics dakarois qui tendent généralement à se dégrader rapidement par manque d'entretien et de ressources. Dans cette perspective, on voit mal comment l'administration pourrait arriver à améliorer un réseau d'espaces verts déficient si elle arrive déjà peu ou très difficilement à maintenir en état les espaces qui composent actuellement ce réseau. En rapport à ce constat, la piste d'un partenariat entre acteurs formels et informels mérite d'être explorée. En d'autres termes, plutôt que d'ignorer ou de stigmatiser les horticulteurs informels, le pouvoir municipal pourrait les reconnaître comme des partenaires actifs, pour bénéficier ainsi en retour de l'apport complémentaire de leurs actions et de leur expertise.

Cette piste de partenariat stratégique entre horticulteurs informels et autorités municipales pourrait notamment se concrétiser par deux scénarios de symbiose : inviter des horticulteurs à occuper – et par là verdier – des espaces publics en décrépitude ou consolider la reconnaissance de sites résiduels déjà occupés par ces horticulteurs en y introduisant spatialement une dimension publique. Dans un premier temps, c'est cette dernière avenue que nous avons trouvée préférable d'expérimenter, car elle n'implique pas le déplacement des acteurs informels et ne fait que consolider le travail que ceux-ci ont déjà effectué sur les lieux qu'ils occupent. Dans la perspective d'une reconnaissance publique de leur contribution, cette approche paraît plus adéquate pour initier un processus de collaboration. Le type de site visé par le projet est donc d'abord celui déjà investi par les horticulteurs. Ces sites occupés sans autorisation officielle se caractérisent par un étalage concentré de différentes séries de plantes en pots. À l'instar des multiples commerçants et travailleurs informels qui peuplent le paysage urbain dakarois avec des dispositifs simples, mobiles ou déplaçables – chariots, écrans portables, tables, etc. –, les horticulteurs exploitent de façon pragmatique le potentiel d'une accumulation variable de pots pouvant être déplacés au gré des besoins. Notre hypothèse spécifique est qu'un dispositif de même nature pourrait s'incorporer à cet agencement, profitant des conditions agréables créées par les horticulteurs tout en y générant un petit espace de socialisation. Ce dispositif léger, mobile et potentiellement multipliable – à l'instar des éléments mobiliers utilisés par les acteurs informels de Dakar – marquerait à la fois de façon signalétique et concrète une symbiose entre la sphère publique et l'« art de la débrouille » de l'activité commerçante informelle. En d'autres termes, nous proposons un assemblage spatial et mobilier comme marque visuelle et usagère signalant, d'une part, une forme d'intégration au système urbain municipal, puis facilitant, respectant et complétant d'autre part la pratique microentrepreneuriale<sup>4</sup>

mise en œuvre par les horticulteurs dans leurs sites. La notion de « halte horticole » est employée pour désigner tactiquement cet agencement hybride. Invitation à la pause et au plaisir du lieu, cette dénomination confère déjà sémantiquement aux sites occupés par les horticulteurs une dimension publique qui souligne leur contribution et rehausse leur statut d'acteurs urbains. Cette désignation – qui fera l'objet dans le projet d'une signalisation – sous-tend de même l'idée d'un réseau mouvant en développement car, par-delà les interventions qui seront réalisées dans cette première phase pilote, il s'agit surtout de catalyser un processus de collaboration entre horticulteurs informels et responsables municipaux qui pourra se poursuivre par lui-même. Le développement et la mise en œuvre expérimentale de ce projet visent notamment à tester le potentiel d'une approche ultralégère de l'urbanisme face à la problématique – ou ressource – de l'informel dans une ville comme Dakar. Par-delà le contexte particulier des villes du sud, c'est aussi, en lien avec les pratiques citoyennes, une autre perspective sur les stratégies d'aménagement des villes occidentales qu'une telle expérimentation peut alimenter.

### Conception et mise en œuvre du dispositif

À l'issue de nos premières rencontres avec les responsables municipaux (Commune de Fann-Point E-Amitié) et les horticulteurs visités sur leurs sites, notre hypothèse d'intervention minimale s'est avérée juste, considérant la complexité et les contraintes afférentes à chacun de ces deux groupes d'acteurs. Miser sur l'amarrage d'un simple élément mobilier – facile à imaginer, même si encore non conçu –, plutôt que sur une stratégie aménagiste traditionnelle plus lourde, a en effet permis de court-circuiter un possible enlisement des discussions sur des questions spécifiques d'aménagement pour focaliser l'enjeu sur l'essentiel : le principe de partenariat à créer entre la Commune et les horticulteurs. L'élément mobilier est ainsi devenu un vecteur catalytique pour initier le processus partenarial. Alimenter par nos rapports avec les horticulteurs et les représentants communaux, le design de cet élément mobilier<sup>5</sup> a été conçu et réalisé sur place en parallèle à la procédure administrative officialisant, dans un protocole d'entente, la mise en œuvre du projet. En appui performatif au concept de halte horticole, deux principaux rôles ont été attribués à l'élément mobilier : offrir aux passants la possibilité de s'asseoir à l'abri du soleil pour profiter

du site et servir aussi aux horticulteurs de « vitrine » pour la mise en valeur de plantes de leur choix. Nos observations des ressources matérielles disponibles à Dakar nous ont menés à considérer l'usage d'un assemblage de pneus usagés irrécupérables<sup>6</sup> pour constituer la base souple et modulaire de l'élément mobilier, les pneus pouvant être au besoin remplis de sable, matière aussi très abondante dans les rues de la ville. Cette assise molle faite de pneus assemblés renvoie à l'expérience d'un radeau amarré sur l'« espace lisse » de la surface urbaine sablonneuse de Dakar<sup>7</sup>. En contrepoint à cette composante structurelle faite de matières ou d'objets « trouvés », laissés à l'état brut, le revêtement plus abstrait de l'assise, fait de trois feuilles d'acier pliées et de quelques segments tubulaires démontables – support d'un pare-soleil en toile –, complète l'agencement hybride du mobilier pouvant accueillir six personnes et quelques plantes en pots. L'élément mobilier a été conçu de façon à pouvoir être décomposable en différents sous-modules, permettant une adaptation aux particularités des différentes configurations et conditions de sites. Un vert clair et vif a été choisi pour les éléments métalliques peints et le pare-soleil afin de conférer à l'objet un rôle de signal intensifiant la verdure ambiante orchestrée par les horticulteurs. La même couleur a été employée pour le panneau signalétique, conçu dans le but de marquer le réseau des sites et de communiquer l'idée de la halte horticole, arborant un pictogramme et l'identification de la commune<sup>8</sup>. Un premier site a été investi par le dispositif vers la fin de notre séjour<sup>9</sup>. Cette première insertion concrète a été accueillie très positivement par le microentrepreneur horticole qui l'a reçue sur un site bien en vue, donnant sur la route de la Corniche longeant la côte dakaroise. Cet essai concret et *in situ* a eu pour effet d'accélérer considérablement le rythme et l'intensité d'implication de la Commune dans le processus d'initiation d'un partenariat avec les horticulteurs. Ainsi, le dispositif mobilier et signalétique a pu être installé à l'automne 2011 dans quatre autres sites. Le projet pilote semble avoir enclenché une collaboration effective entre la Commune et les microentreprises horticoles. Cette collaboration pourrait bien se poursuivre dans un futur proche par une extension du réseau de haltes horticoles dans de nouveaux sites ciblés par les horticulteurs, dynamique de création d'« espaces verts » alternatifs misant sur les forces combinées d'un partenariat entre le « formel » et l'« informel ».

Photos : SYN-



#### NOTES

- 1 Le projet *Hypothèses d'amarrages II* subventionné par le CALQ (Conseil des arts et des lettres du Québec) poursuit la recherche amorcée par SYN- en 2001 à Montréal avec la première mouture d'*Hypothèses d'amarrages* et puise aussi dans l'expérience acquise au cours des différents volets du projet *Hypothèses d'insertions* de 2002 à 2009. La notion d'amarrage rend notamment compte de l'idée d'ancrage provisoire dans le contexte d'un environnement urbain voué à se transformer [www.amarrages.com].
- 2 Oumar Cisse (directeur de l'AGU) a participé en 2010 à la réflexion préliminaire qui a mené à l'élaboration en 2011 d'un premier volet de ce projet. Oumar Cisse et Marie-Sophie Ndong (chargée de projet) ont contribué de manière cruciale à la mise en œuvre du projet pilote en 2011.
- 3 Avec l'appui du maire Malick Diop, messieurs Ibrahima Seck (secrétaire municipal), Babacar Diagne (conseiller municipal, président de la Commission Environnement) et Ayibe Fall (agent municipal) ont été les principaux représentants de la Commune avec qui nous avons collaboré pour le développement du projet.
- 4 Dans nos discussions avec les acteurs locaux, nous avons finalement privilégié la dénomination *microentreprise horticole* pour désigner la pratique des horticulteurs informels. En plus d'être fidèle à la réalité, cette dénomination permet de focaliser l'attention sur l'aspect positif de cette pratique en passant outre les préjugés négatifs associés à Dakar face aux « informels », préjugés qui persistent même si l'« informel » constitue une part incontournable de l'activité économique de la population dakaroise.
- 5 L'élément mobilier a été conçu avec la précieuse collaboration d'Omer Diompy, technicien supérieur du lycée technique industriel Maurice-Delafosse de Dakar, qui a supervisé sa réalisation en plusieurs exemplaires auprès de jeunes apprentis et étudiants dans les ateliers du lycée. Crédits de réalisation : menuiserie métallique : Omer Diompy, avec Lamine Faye, Djidy Thiam, Aboubacry Kâ, Joachim Nankassa Kabou ; bache : Yatma N'diaye ; peinture : Amadou Lamine Thiam. La collaboration des horticulteurs Ansoumana Badiane, Gora Fall, Thierno Diop et Mamadou Kaling, a été aussi déterminante pour le développement du projet.
- 6 Les pneus à l'abandon qui prolifèrent dans l'environnement dakarois sont généralement perçus comme un élément de pollution. Durant notre séjour, ils ont aussi été associés activement aux émeutes urbaines des 23 et 28 juin 2011 (mouvement « Y'en a marre », mouvement du 23 juin [M23], etc.) qui ont embrasé la capitale sénégalaise en réaction aux coupures d'électricité à répétition et au projet contesté de réforme constitutionnelle que le président Wade désirait faire passer à son avantage en prévision des élections nationales de 2012.
- 7 Pour faire face aux inondations qui surviennent lors de la saison des pluies, un véritable dispositif d'amarrage du mobilier à son site devra être développé.
- 8 Le panneau signalétique, son pictogramme et le choix typographique ont été développés de retour à Montréal en collaboration avec l'Atelier Louis-Charles Lasnier (Mathieu Cournoyer, Jolin Masson et Louis-Charles Lasnier).
- 9 Pour la durée du séjour à Dakar en 2011 (un mois), deux membres de SYN-, Jean-Maxime Dufresne et Luc Lévesque, ont été accueillis comme résidents dans les espaces de RAW (Raw Material Company), centre pour l'art, le savoir et la société [www.rawmaterialcompany.org] qui comprend des résidences pour artistes, une salle d'exposition et un centre de documentation sur l'art contemporain africain.

LUC LÉVESQUE est architecte et professeur en histoire et théorie de l'architecture à l'Université Laval (Québec). Ses recherches récentes portent sur les potentialités d'une approche interstitielle du paysage urbain et de l'urbanisme. Entre 1993 et 2000, il a conçu avec le collectif multidisciplinaire Arqhé la série d'interventions *in situ* multimédias *Ligne de site* (I à V). En 2000, il a participé à la création de l'atelier d'exploration urbaine SYN- au sein duquel il a réalisé, depuis, diverses recherches et interventions. Membre du comité de rédaction de la revue d'art actuel *Inter*, il a aussi collaboré comme architecte avec différents bureaux en Amérique et en Europe.